



FESTIVAL SALAGOU EN SCÈNE

Charte du bénévole

Ensemble, faisons vibrer le festival

Préambule

Le festival du Salagou en scène repose sur l'engagement, l'énergie et la bonne volonté de ses bénévoles. Cette charte a pour objectif de définir un cadre clair, respectueux et sécurisant pour l'ensemble des parties : les bénévoles et l'association du Salagou en scène .

Elle précise les droits, devoirs et règles de fonctionnement afin de garantir une collaboration harmonieuse.

1. Engagement et valeurs

Le bénévolat repose sur des principes fondamentaux :

- Engagement libre, volontaire et non rémunéré
- Esprit d'équipe, solidarité et bienveillance
- Respect des personnes, du public et des artistes
- Contribution à un événement culturel accessible et de qualité

2. Droits du bénévole

En tant que bénévole, vous bénéficiez de :

- Un accueil et une information claire sur le festival, ses objectifs et votre mission
- Une mission définie, adaptée à vos compétences et disponibilités
- Un encadrement par un référent du festival
- Des conditions de travail respectueuses et sécurisées
- Des temps de pause avec des repas ou collations
- Un accès au festival
- La reconnaissance de votre engagement

3. Devoirs du bénévole

Le bénévole s'engage à :

- Respecter les valeurs et l'esprit du festival
- Effectuer sa mission avec sérieux, ponctualité et implication
- Respecter les consignes données par les référents
- Adopter un comportement respectueux envers tous (public, équipe, artistes, partenaires)
- Porter les t-shirt d'identification Salagou en scène fournis par le festival
- Ne pas consommer d'alcool ou de substances altérant le comportement pendant les missions

- Prévenir en cas d'absence ou d'empêchement
 - Respecter la confidentialité des informations internes
-

4. Engagement du Salagou en scène :

- Accueillir les bénévoles dans un cadre bienveillant
 - Fournir les informations nécessaires au bon déroulement des missions
 - Assurer un encadrement et un accompagnement adapté
 - Veiller à la sécurité physique et morale des bénévoles
 - Valoriser l'engagement des bénévoles
-

5. Organisation et fonctionnement

- Chaque bénévole est rattaché à un pôle ou une équipe (accueil, bar, billetterie, technique, logistique, etc.)
 - Un planning est établi et doit être respecté
 - Les missions peuvent évoluer en fonction des besoins du festival
 - Les référents sont les interlocuteurs privilégiés pour toute question ou difficulté
-

6. Règles de sécurité

- Respect des consignes de sécurité
 - Signalement immédiat de tout incident et situation à risque
 - Respect des zones autorisées et des accès réglementés
-

7. Respect et comportements

Le Salagou en scène s'engage à être un espace sûr pour tous. Sont strictement interdits :

- Les comportements violents, discriminatoires ou harcelants
 - Toute forme d'abus ou de mise en danger
-

8. Fin de collaboration

L'engagement bénévole peut être interrompu :

- À l'initiative du bénévole, à tout moment
 - À l'initiative de l'association, en cas de non-respect de la charte ou des règles
-

9. Acceptation de la charte

Toute participation en tant que bénévole implique l'acceptation pleine et entière de la présente charte.

Nom du bénévole :

Date :

Signature :